

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science

Politique

CREDESPO

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

André ROUX, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science Politique

Acronyme de l'unité : CREDESPO

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4179

**Nom du directeur
(2015-2016) :** M. Patrick CHARLOT

**Nom du porteur de projet
(2017-2021) :** M. Patrick CHARLOT

Membres du comité d'experts

Président : M. André ROUX, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Experts : M^{me} Myriam AÏT-AOUDIA, Institut d'études politiques de Bordeaux

M^{me} Hélène AUBRY, Université Paris-Sud

M. Eric CARPANO, Université Lyon 3 (représentant du CNU)

M. Eric DE MARI, Université de Montpellier

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Louis DE MESNARD, Université de Bourgogne

M. Emmanuel RANC, Université de Bourgogne

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Patrick BOUCHET (ED n° 491, LISIT - Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CREDESPO (Centre de Recherche et d'Étude en Droit et en Science Politique) est une équipe d'accueil (EA 4179) créée en 2007, suite à la fusion de trois équipes d'accueil : le Centre d'Études et de Recherches Politiques (CERPO), le Centre de Recherche en Droit Public économique (CRDPE), et le Laboratoire de Droit Privé Appliqué (LDPA). Le CREDESPO est l'un des deux centres juridiques de l'UFR droit, sciences économique et politique de l'Université de Bourgogne. Centre pluridisciplinaire, il regroupe des enseignants-chercheurs qui se rattachent aux sections 1, 2, 3 et 4 du CNU.

Il est abrité dans les locaux de l'UFR, 4 Boulevard Gabriel à Dijon.

Équipe de direction

Le CREDESPO est dirigé par M. Patrick CHARLOT.

Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS2_1 Droit

Domaine secondaire : SHS2_2 Science politique

Domaine d'activité

7 - Sciences de la société. Droit public, droit privé, histoire du droit et science politique.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	47	46
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	66	
TOTAL N1 à N7	124	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	36	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	39
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	2

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Le CREDESPO, Unité de Recherche (UR) pluridisciplinaire, organise ses travaux autour d'une thématique transversale « La démocratie, la garantie des droits et les citoyennetés ». Il s'agit du plus gros laboratoire en Sciences sociales de l'Université de Bourgogne. Il présente l'originalité de rassembler des chercheurs de plusieurs disciplines : publicistes, privatistes, européenistes, internationalistes, politistes, historiens du droit, soit 46 enseignants-chercheurs titulaires et assimilés à l'horizon 2017.

Le contrat 2011- 2015 avait restructuré le laboratoire autour de quatre thèmes de recherche : Constitution et Démocratie ; Politiques internationales et européennes ; Patrimoines ; Services publics.

Pour le prochain contrat le CREDESPO envisage de conserver les mêmes thématiques, de prolonger les projets en cours tout en procédant à quelques réorientations sur des thématiques émergentes.

Avis global sur l'unité

Le CREDESPO est une unité de recherche dynamique, encore en construction même si le chemin parcouru au cours du précédent contrat quadriennal est important. Cette unité de recherche se caractérise par une activité scientifique soutenue et notamment un bon niveau quantitatif de publications, individuelles et collectives, les publications individuelles étant cependant inégales dans leur rythme et la notoriété des supports de publication. La recherche collective se traduit par ailleurs par l'organisation de nombreuses manifestations scientifiques.

Le CREDESPO a par ailleurs réussi à bien s'insérer dans son environnement en développant des relations suivies avec les acteurs locaux.

Le nombre de doctorants (66) et les thèses soutenues (39 pendant la période 2010-2015) traduisent une activité de recherche soutenue et témoignent de l'attractivité du laboratoire.

Unité pluridisciplinaire, son champ de recherche est très large, ce qui soulève la question de l'identité du CREDESPO et de la cohérence de l'ensemble, voire même celle de certains thèmes de recherche. Se pose également la question d'une mise en valeur de la cohérence entre les activités de recherche et d'enseignement.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'activité scientifique du CREDESPO traduit une bonne dynamique en matière d'activités de recherche collective. La pluridisciplinarité qui caractérise cette unité représente à cet égard un réel atout. La coexistence au sein du laboratoire d'enseignants chercheurs de plusieurs disciplines paraît se dérouler de manière harmonieuse. La progression du nombre d'enseignants chercheurs rattachés à l'unité entre 2011 et 2015 est un signe de son attractivité.

Les interactions avec le monde économique, social et culturel sont nombreuses et traduisent une volonté de vulgarisation et de démocratisation des recherches.

Le CREDESPO déploie des efforts louables, souvent couronnés de succès, pour l'obtention de contrats de recherche nationaux et régionaux.

Points faibles et risques liés au contexte

Compte tenu de la grande diversité des thèmes de recherche, se pose le problème de la cohérence théorique, méthodologique et thématique des recherches : la thématique transversale qui se veut intégratrice des 4 thèmes de recherche (Démocratie, Garantie des droits et Citoyennetés) n'est pas explicitée et elle ne traduit pas de manière évidente la portée pluridisciplinaire des recherches qui sont effectivement conduites.

Le niveau des publications individuelles est inégal suivant les thèmes de recherche. Plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à l'unité ont un faible nombre de publications et l'on relève aussi quelques non publiants.

L'ouverture à l'international est insuffisamment développée et elle ne concerne qu'un petit nombre de pays dont le choix semble aléatoire.

Le suivi des doctorants (suivi des thèses) est insuffisant, ou en tout cas pas organisé de manière régulière

La dispersion des locaux de l'unité, sur deux bâtiments et plusieurs étages n'est pas de nature à favoriser une véritable « vie » de laboratoire.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de :

- renforcer les interactions entre les 4 thèmes de recherche qui structurent l'activité de l'unité ;
- renforcer la cohérence de certains thèmes de recherche ;
- développer les recherches en droit comparé ;
- développer l'ouverture à l'international et l'insertion dans les réseaux internationaux ;
- mettre en place des modalités de suivi des doctorants (séminaires, comités de thèse, etc.) afin de faire un point d'étape régulier sur l'avancement de leurs thèses, et ce dès le début des thèses ;
- s'efforcer de regrouper les locaux sur un espace unique.